



# Conseil économique et social

Distr. générale  
16 février 2017

Français  
Original: anglais

## Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Quatrième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable

Bangkok, 29-31 mars 2017

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire\*

**Perspectives régionales sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030: évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable au niveau régional**

### **Rapport thématique: « Éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans une région Asie-Pacifique en mutation »**

Note du secrétariat\*\*

#### *Résumé*

Le présent document porte sur le thème retenu pour le quatrième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, à savoir « Éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans une région Asie-Pacifique en mutation ». Il donne un aperçu de la situation, en s'intéressant en particulier à la pauvreté multidimensionnelle, à la marginalisation et à l'exclusion, et examine en outre les implications des grandes tendances régionales. Il étudie l'évolution des défis et des possibilités en matière de développement des zones rurales et urbaines, notamment la mise en place d'infrastructures, et recense les grandes actions nécessaires. Enfin, il met en évidence les priorités en matière de renforcement de la cohérence des politiques relatives à la réduction de la pauvreté et à la promotion de la prospérité et les domaines de coopération régionale.

## **I. Introduction**

1. Le présent rapport rend compte des grandes tendances ayant une incidence sur les perspectives de réalisation des objectifs examinés dans le cadre du thème retenu cette année pour le Forum politique de haut niveau pour le développement durable, à savoir « Éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en mutation ».
2. Destiné à nourrir les débats qui se tiendront à l'occasion du quatrième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, le présent document vise à donner une assise aux discussions, au sein de la région

\* E/ESCAP/FSD(4)/L.1/Rev.1.

\*\* La soumission tardive du présent document tient à la nécessité d'intégrer les observations supplémentaires faites par divers contributeurs.

Asie-Pacifique, sur les moyens de relever les défis posés par le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en mettant en lumière les principales évolutions et les bonnes pratiques dans les divers pays de la région, ainsi que les possibilités de coopération régionale.

3. Le présent document donne un aperçu des défis liés à la pauvreté et au bien-être dans la région et décrit les éléments déterminants d'une « région Asie-Pacifique en mutation ». Il s'intéresse ensuite aux trois domaines dans lesquels il est jugé essentiel de concentrer les efforts de la région visant à éliminer la pauvreté et à promouvoir la prospérité dans le contexte d'une région Asie-Pacifique en mutation. Il s'agit de l'urbanisation, du développement rural et de la mise en place d'infrastructures.
4. Le présent document évoque également les progrès possibles concernant la réalisation des objectifs de développement durable visés par le Forum politique de haut niveau 2017 sur le développement durable<sup>1</sup>. Il met en lumière les domaines dans lesquels une action politique concertée et la coopération régionale sont possibles.
5. Le présent document s'inspire de la publication sur le même thème élaborée en partenariat par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Banque asiatique de développement (BAsD) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

## **II. Élimination de la pauvreté, promotion de la prospérité et évolution du contexte de développement**

### **A. La pauvreté dans la région Asie-Pacifique: son caractère multidimensionnel et ses liens avec l'inégalité, la marginalisation et l'exclusion**

6. La région Asie-Pacifique comprend 56 pays, dans lesquels vit plus de 60 % de la population mondiale et qui représentent près de 40 % du produit intérieur brut (PIB) mondial<sup>2</sup>.
7. Grâce à la croissance économique, la pauvreté est en baisse et la qualité de vie s'est améliorée dans bon nombre de pays. Les investissements dans l'éducation, la santé et les infrastructures commencent à avoir des effets, la part des dépenses de protection sociale dans les budgets publics est en hausse<sup>3</sup> et des progrès sont également faits dans d'autres domaines liés à la gestion budgétaire<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Il s'agit des objectifs de développement durable suivants: 1 (Éliminer la pauvreté), 2 (Éliminer la faim), 3 (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être), 5 (Parvenir à l'égalité des sexes), 9 (Industrialisation, innovation et infrastructure), 14 (Ressources marines) et 17 (Partenariat mondial pour le développement durable).

<sup>2</sup> Le présent rapport porte sur la région Asie-Pacifique, à savoir les pays membres de la CESAP qui sont situés dans la région géographique Asie-Pacifique (le découpage géographique au sein de la BAsD et du PNUD, qui ont collaboré à la présente publication, est différent). Voir <http://www.unescap.org/about/member-states>.

<sup>3</sup> *Time for Equality: The Role of Social Protection in Reducing Inequalities in Asia and the Pacific* (ST/ESCAP/2735).

<sup>4</sup> BAsD, *Key indicators for Asia and the Pacific 2015* (Manille, 2015).

8. Le Programme 2030 vise à bâtir un monde dans lequel tous les êtres humains ont une vie prospère et épanouissante. Toutefois, la pauvreté persiste dans la région et fait obstacle au bien-être d'une grande partie de la population. Selon les dernières données, quelque 400 millions de personnes, soit 10,3% de la population de la région, vivaient dans l'extrême pauvreté en Asie et dans le Pacifique au cours de la période 2010-2013<sup>5</sup>. Les taux de pauvreté de revenu les plus élevés sont enregistrés dans les pays ayant des besoins particuliers – pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement du Pacifique – ainsi que dans les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure)
9. Le niveau de revenu n'est qu'une facette du tableau. Un examen plus approfondi du lien entre les privations subies en matière d'éducation, de santé et d'autres aspects du niveau de vie permet de bien comprendre l'ampleur et l'intensité de la pauvreté dans ses multiples dimensions. Selon l'indice de pauvreté multidimensionnelle<sup>6</sup>, plus d'une personne sur quatre dans les pays en développement de la région Asie-Pacifique est confrontée à de multiples privations. Dans les zones rurales de la région Asie-Pacifique, cette proportion passe à deux personnes sur cinq<sup>7</sup>, et en Asie du Sud, 86,3% des personnes exposées à la pauvreté multidimensionnelle vivent en zone rurale<sup>8</sup>.
10. Les stratégies d'élimination de la pauvreté doivent être bien ciblées et adaptées aux différentes situations. Certains pays enregistrent des taux élevés d'extrême pauvreté de revenu et un fort taux de pauvreté multidimensionnelle<sup>9</sup> – c'est le cas au Bangladesh, en Inde, au Népal, en République démocratique populaire lao et au Vanuatu. Dans d'autres, le taux de pauvreté multidimensionnelle est relativement élevé, mais le taux de pauvreté de revenu est, par comparaison, plus faible, par exemple au Bhoutan, au Cambodge et au Pakistan. Là où la pauvreté multidimensionnelle est à la fois répandue et grave, comme en Afghanistan et au Timor-Leste, les stratégies d'élimination de la pauvreté devraient être différentes de celles appliquées dans des pays où la pauvreté multidimensionnelle est grave mais ne touche qu'une part

<sup>5</sup> Sur la base de 1,90 dollar É.-U. par jour, à parité de pouvoir d'achat en 2011, base de données statistiques de la CESAP. Disponible à l'adresse: [www.unescap.org/stat/data](http://www.unescap.org/stat/data) (consultée le 15 février 2017).

<sup>6</sup> L'indice de pauvreté multidimensionnelle s'intéresse à l'éducation, à la santé et au niveau de vie. Sabina Alkire et al. « Multidimensional Poverty Index – Summer 2016: Brief methodological note and results ». Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI), Briefing 42 (Oxford, Université d'Oxford, 2016). Disponible à l'adresse: [www.ophi.org.uk/multidimensional-poverty-index-summer-2016-brief-methodological-note-and-results](http://www.ophi.org.uk/multidimensional-poverty-index-summer-2016-brief-methodological-note-and-results); OPHI « Multidimensional Poverty Index 2014: Highlights – South Asia », 22 juin 2015. Disponible à l'adresse: [www.ophi.org.uk/wp-content/uploads/MPI2015-EAP-HIGHLIGHTS\\_June.pdf](http://www.ophi.org.uk/wp-content/uploads/MPI2015-EAP-HIGHLIGHTS_June.pdf).

<sup>7</sup> Calcul de la CESAP fondé sur les données relatives à l'indice de pauvreté multidimensionnelle de 2016 dans 25 pays. Sabina Alkire et Gisela Robles, « Multidimensional Poverty Index 2016: Brief methodological note and results ». OPHI Briefing 31 (Oxford, Université d'Oxford, 2015). Disponible à l'adresse: [www.ophi.org.uk/methodological-note-mpi-summer-2016](http://www.ophi.org.uk/methodological-note-mpi-summer-2016); Département des affaires économiques et sociales, *Perspectives de la population mondiale: Révision 2015*. Disponible à l'adresse: <https://esa.un.org/undp/wpp/> (consulté le 20 novembre 2016).

<sup>8</sup> OPHI, « Multidimensional poverty index 2014: Highlights – South Asia ».

<sup>9</sup> Selon l'évaluation de l'indice de pauvreté multidimensionnelle, ceux qui vivent dans le dénuement subissent de graves privations simultanément. Alkire. « Multidimensional Poverty Index – Summer 2016: Brief methodological note and results ».

relativement faible de la population, comme c'est le cas en Azerbaïdjan et aux Maldives.

11. L'accès à des soins de santé d'un coût abordable et de qualité est fondamental si l'on veut éliminer la pauvreté. Les stratégies devraient aussi tenir compte de l'importance respective des différents aspects (éducation, santé, niveau de vie) dans lesquels sont enregistrées des privations, étant donné que leur part dans la pauvreté multidimensionnelle varie d'un endroit à l'autre. Par exemple, une mauvaise santé accroît le risque de pauvreté du fait qu'elle se traduit par un travail moins productif. Parallèlement, alors qu'un apport stable d'aliments adéquats sur le plan nutritionnel à un coût abordable est essentiel à une bonne santé, dans la région Asie-Pacifique, les pauvres consacrent jusqu'à 70 % de leurs revenus à la nourriture<sup>10</sup>.
12. Dans la région, la pauvreté s'accompagne d'une inégalité croissante, qui a elle aussi un caractère multidimensionnel: inégalité de revenus, inégalité des chances et inégalité horizontale, cette dernière désignant le degré d'intégration des différents groupes dans la société les uns par rapport aux autres.
13. Dans la région Asie-Pacifique, la combinaison de la pauvreté et de l'inégalité multidimensionnelles se traduit par la marginalisation et l'exclusion de millions de personnes. Cette situation, qui entraîne un moindre accès aux services essentiels, aux ressources économiques et à la vie politique, est due à des facteurs économiques, sociaux, politiques et géographiques et est renforcée par ceux-ci. Les normes sociales et culturelles qui en découlent favorisent parfois l'émergence de pratiques, politiques et lois discriminatoires, sur le plan tant informel qu'institutionnel.
14. Les groupes les plus exposés à la marginalisation et à l'exclusion sont notamment les travailleurs vulnérables, les personnes âgées et les minorités, notamment ethniques (y compris les populations autochtones), les minorités religieuses ou linguistiques<sup>11</sup> ainsi que ceux qui subissent des discriminations du fait de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Les personnes handicapées sont le plus souvent exclues du marché du travail et n'ont guère accès à l'éducation, à la formation professionnelle et au travail décent. Dans de nombreux pays, les personnes handicapées vivent le plus souvent dans des foyers pauvres<sup>12</sup> en zone rurale et il s'agit généralement plus de femmes que d'hommes.

<sup>10</sup> BAsD, *Food Security and Poverty in Asia and the Pacific: Key challenges and Policy Issues* (BAsD, Manille, 2012). Disponible à l'adresse: <https://www.adb.org/sites/default/files/publication/29724/food-security-poverty.pdf>.

11 L'article premier de la Déclaration des Nations Unies sur les minorités se réfère aux minorités sur la base de l'identité nationale ou ethnique, culturelle, religieuse ou linguistique et prescrit que les États doivent protéger leur existence. Il n'existe pas de définition convenue sur le plan international sur les groupes qui constituent une minorité.

12 Lorsque le niveau de pauvreté est mesuré en se fondant sur les dépenses de consommation des ménages autres que la santé comme indicateur du bien-être et sur le seuil de pauvreté international fixé à 1,25 dollar É.-U. par jour (à parité de pouvoir d'achat en 2005), la prévalence du handicap est considérablement plus importante parmi les pauvres. Sophie Mitra, Aleksandra Posarac et Brandon Vick, « Disability and poverty in developing countries: a snapshot from the World Health Survey », *Social Protection (SP) Discussion Paper*, n° 1109 (Washington, D.C. Banque mondiale, 2011). Disponible à l'adresse: <http://siteresources.worldbank.org/SOCIALPROTECTION/Resources/SP-Discussion-papers/Disability-DP/1109.pdf>.

15. La marginalisation et l'exclusion ont aussi des dimensions géographiques. Par exemple, dans les États insulaires en développement du Pacifique, les populations isolées vivant dans les îles périphériques ont un accès limité aux services sociaux de base<sup>13</sup>.

## B. La prospérité dans la région Asie-Pacifique

16. La prospérité est au cœur du Programme 2030, pour lequel la perspective d'un avenir prospère est liée à la croissance soutenue, inclusive et durable, au respect des droits de l'homme et de la dignité humaine, à l'harmonie avec la nature et à une vie épanouissante<sup>14</sup>. La plupart des méthodes de mesure montrent que le revenu n'est pas toujours un facteur décisif pour définir la prospérité globale.

17. Le bien-être de l'être humain est un indicateur fondamental de la prospérité<sup>15</sup>. En dépit des améliorations constatées dans 20 pays de la région Asie-Pacifique, en 2014, le bien-être se situait toujours au-dessous de la moyenne dans 19 pays de la région selon l'indice de développement humain, qui mesure la santé et la longévité, l'acquisition de connaissances et le niveau de vie<sup>16</sup>. Dans 15 autres pays, la situation s'était dégradée ou n'avait pas changé.

18. Pour comprendre ce que ressent l'être humain, ainsi que l'incidence globale des stratégies de développement, il est essentiel d'avoir des indications sur la satisfaction à l'égard de la vie, le bonheur, le sens de l'existence et d'autres éléments autres que le revenu, non matériels. Ces mesures subjectives du bien-être donnent des résultats disparates, mais en règle générale, seuls quelques pays de la région affichent des taux relativement élevés de bien-être subjectif, sur la base des classements mondiaux<sup>17, 18</sup>. À titre d'exemple, seuls 5 pays de la région Asie-Pacifique figurent parmi les 50 premiers du classement sur le bonheur dans le monde, tandis que 24 d'entre eux se situent entre la 50<sup>e</sup> et la 121<sup>e</sup> position<sup>18</sup>. Le Bhoutan utilise sa propre mesure subjective du bien-être, qui sert de guide à ses politiques et à ses investissements, l'indice du bonheur national brut.

## C. Les éléments déterminants d'une région Asie-Pacifique en mutation

19. Cinq grandes tendances importantes et indissociables pourraient déterminer le développement durable de la région à l'avenir: la coopération et l'intégration économiques régionales; la transition

<sup>13</sup> PNUD, *The State of Human Development in the Pacific: A Report on Vulnerability and Exclusion in a Time of Rapid Change* (Suva, 2014). Disponible à l'adresse: [www.unescap.org/resources/state-human-development-pacific-report-vulnerability-and-exclusion-time-rapid-change](http://www.unescap.org/resources/state-human-development-pacific-report-vulnerability-and-exclusion-time-rapid-change).

<sup>14</sup> Voir la résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

<sup>15</sup> Banque mondiale, *Poverty and Shared Prosperity 2016: Taking on Inequality* (Washington D.C., 2016). Disponible à l'adresse: <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/25078/9781464809583.pdf>.

<sup>16</sup> PNUD, *Asia-Pacific Human Development Report: Shaping the future – How demographics can power human development*. (New York, 2016). Disponible à l'adresse: <http://hdr.undp.org/sites/default/files/rhdr2016-full-report-final-version1.pdf>.

<sup>17</sup> Gallup-Healthways Well-being Index, disponible à l'adresse: <http://www.well-beingindex.com> (consulté le 25 novembre 2016).

<sup>18</sup> John Helliwell, Richard Layard et Jeffrey Sachs, éd. *World Happiness Report 2016, Update* vol. I. (New York, Réseau des solutions pour le développement durable, 2016). Disponible à l'adresse: [http://worldhappiness.report/wp-content/uploads/sites/2/2016/03/HR-V1\\_web.pdf](http://worldhappiness.report/wp-content/uploads/sites/2/2016/03/HR-V1_web.pdf).

rural/urbain; l'évolution démographique; la connectivité et l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC); la demande croissante de ressources naturelles, notamment de matières premières, de minerais et de produits agricoles. Toutes ces grandes tendances pourraient permettre de réduire la pauvreté et de bâtir la prospérité, mais elles sont assorties de problèmes.

20. La coopération économique régionale ne cesse d'augmenter. Les dirigeants politiques favorisent la coopération et l'investissement dans toute la région<sup>19</sup>, l'intégration économique est toujours plus poussée dans certaines sous-régions et la connectivité entre pays s'accroît. Entre 2000 et 2016, le nombre d'accords commerciaux juridiquement contraignants conclus au sein de la région est passé de 54 à 169<sup>20</sup>. En dépit de la croissance économique et des possibilités d'emploi qui en résultent, cela peut avoir des effets négatifs sur les droits des travailleurs<sup>21</sup>, même si de plus en plus souvent les accords de libre-échange intègrent une dimension travail.
21. Les possibilités de croissance économique favorisent souvent la transition rural/urbain, et en tirent parti; de fait, la croissance démographique et l'expansion des activités économiques dans les zones urbaines par rapport aux zones rurales ont caractérisé le processus de développement. En 2018, plus de la moitié de la population de la région vivra dans des villes<sup>22</sup>, ce qui entraînera un bouleversement des structures économiques et démographiques, exercera une pression supplémentaire sur l'environnement et modifiera les vulnérabilités et les risques en ce qui concerne les catastrophes, la santé et la sécurité alimentaire, aussi bien dans les villes que dans les zones rurales.
22. Le vieillissement rapide, tant dans les pays en développement que développés de la région, constitue un problème<sup>23</sup> là où la couverture de la protection sociale présente des insuffisances. Parallèlement, la plupart des pays de la région Asie-Pacifique sont entrés, ou sont en passe d'entrer, dans une ère où la population active représente une part importante de la population totale<sup>16</sup>. Pour réduire la pauvreté, il deviendra toujours plus essentiel de tirer parti avec succès de ce capital démographique, en offrant des possibilités d'emploi décent à tous les groupes de population, y compris les femmes, les jeunes et les autres groupes marginalisés ou exclus. Dans la région Asie-Pacifique, le nombre de migrants internationaux en quête d'un travail a augmenté de près de 50 % entre 1990 et 2013, passant à plus de 95 millions, principalement des femmes. Ces mouvements migratoires s'ajoutent à l'exode rural croissant, que ce soit pour trouver un emploi ou pour fuir les conflits internes, les catastrophes naturelles ou les changements climatiques et environnementaux.

---

<sup>19</sup> Voir E/ESCAP/72/5.

<sup>20</sup> CESAP, base de données des accords relatifs au commerce et à l'investissement dans la région Asie-Pacifique. Disponible à l'adresse: [www.unescap.org/content/aptiad](http://www.unescap.org/content/aptiad) (consultée le 12 janvier 2016).

<sup>21</sup> Voir A/71/385.

<sup>22</sup> Département des affaires économiques et sociales, « World Population Prospects: The 2015 Revision – Key Findings and Advance Tables » (New York, 2015). Disponible à l'adresse: [http://esa.un.org/unpd/wpp/Publications/Files/Key\\_Findings\\_WPP\\_2015.pdf](http://esa.un.org/unpd/wpp/Publications/Files/Key_Findings_WPP_2015.pdf).

<sup>23</sup> CESAP, « 2016 ESCAP Population Data Sheet » (Bangkok, 2016). Disponible à l'adresse: [www.unescap.org/resources/2016-escap-population-data-sheet](http://www.unescap.org/resources/2016-escap-population-data-sheet).

23. Les évolutions rapides enregistrées dans le domaine de la connectivité et de l'accès aux TIC transforment la région. De nos jours, 45 % de la population a accès à l'Internet mobile, soit une augmentation de 250 % sur les cinq dernières années, part qui devrait passer à 70 % d'ici à 2020<sup>24</sup>. Le secteur des TIC, qui favorise la création d'emplois et appuie l'entrepreneuriat, est au cœur des initiatives « intelligentes » dans divers secteurs. Toutefois, le fossé numérique ne cesse de se creuser, et tous n'ont pas accès aux possibilités offertes par les TIC, notamment s'agissant de la technologie à large bande<sup>25</sup>.
24. L'expansion de la production et de la consommation, la transition rural/urbain, l'évolution démographique et l'innovation technologique se traduisent par une modification des modes de vie et des préférences alimentaires et par un accroissement de la demande de matières premières. L'exploitation des ressources naturelles de la région augmente plus rapidement que la croissance démographique et le PIB; il est désormais prévu qu'elle atteigne 80 milliards de tonnes d'ici à 2050<sup>26</sup>.
25. Les matières premières nécessaires se trouvent dans la nature, et ce sont le plus souvent les pauvres qui subissent les conséquences négatives pour l'environnement des opérations d'extraction et de transformation. En aval, les effets incluent une augmentation des émissions de gaz à effet de serre<sup>27</sup>, la pollution atmosphérique et la production de déchets solides, dont les matières plastiques représentent une part alarmante et croissante<sup>28</sup>. La surexploitation et les investissements abusifs freinent le flux des services rendus par les écosystèmes, ce qui a une incidence néfaste sur la santé et le bien-être des générations tant présentes que futures, sur les moyens d'existence en milieu rural et sur les activités économiques fortement tributaires de ces services<sup>29</sup>.
26. Ces grandes tendances touchent tous les aspects du développement et la qualité de la croissance dans la région. Trois domaines de développement sont particulièrement concernés et déterminent en même temps le succès des politiques d'élimination de la pauvreté: l'urbanisation, le développement rural et la mise en place d'infrastructures.
27. Dans la région Asie-Pacifique, le taux de pauvreté augmente de manière disproportionnée dans les zones urbaines. Entre 1990 et 2008, la part de la pauvreté urbaine dans les pays en développement de l'Asie est passée

<sup>24</sup> GSM Association « The Mobile Economy: Asia Pacific 2016 » (Londres, 2016). Disponible à l'adresse: [www.gsmainelligence.com/research/?file=5369cb14451e0db728bd266c7657a251&download](http://www.gsmainelligence.com/research/?file=5369cb14451e0db728bd266c7657a251&download).

<sup>25</sup> CESAP, « State of ICT in Asia and the Pacific, 2016: Uncovering the widening broadband divide » (Bangkok, 2016). Disponible à l'adresse: [www.unescap.org/resources/state-ict-asia-and-pacific-2016-uncovering-widening-broadband-divide](http://www.unescap.org/resources/state-ict-asia-and-pacific-2016-uncovering-widening-broadband-divide).

<sup>26</sup> Cette exploitation concerne quatre principaux types de matières, à savoir la biomasse, les combustibles fossiles, les minerais métalliques/industriels et les minerais utilisés dans la construction. *Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique 2015. Facts and Trends at the Outset of the 2010 Development Agenda* (ST/ESCAP/2749).

<sup>27</sup> CESAP, Base de données statistiques de la CESAP. Disponible à l'adresse: [www.unescap.org/stat/data](http://www.unescap.org/stat/data) (consultée le 5 octobre 2016).

<sup>28</sup> Chelsea M. Rochman et al, « Ingested plastic transfers hazardous chemicals to fish and induces hepatic stress », *Scientific Reports*, vol. 3, article n° 3263 (novembre 2013). Disponible à l'adresse: [www.nature.com/articles/srep03263](http://www.nature.com/articles/srep03263).

<sup>29</sup> CESAP, BASD et PNUD, *Green Growth, Resources and Resilience: Environmental Sustainability in Asia and the Pacific* (ST/ESCAP/2600).

de 18,3 % à 22,9 %<sup>30</sup>. Les villes ont besoin de plus de ressources pour répondre aux besoins d'une population en expansion qui consomme toujours plus. La connectivité accrue entre les villes et les zones rurales amplifie et diffuse les effets des changements démographiques. Le mode d'exploitation des ressources naturelles, dans les zones tant urbaines que rurales, a des effets sur les revenus des pauvres et sur les possibilités qui leur sont offertes. Les schémas de financement et de développement des infrastructures déterminent la mesure dans laquelle celles-ci contribuent à la réduction de la pauvreté ou ne profitent qu'à quelques-uns, creusant ainsi les inégalités. Le changement démographique même a une incidence sur le financement des infrastructures, le caractère public ou privé de celles-ci et leur diversité.

28. S'attaquer aux causes profondes de la pauvreté, de l'inégalité, de la marginalisation et de l'exclusion et définir des moyens de lutte efficaces pour assurer la prospérité de la région dans le contexte de l'évolution du développement, sera déterminant pour atteindre avec succès tous les objectifs de développement durable. Les sections qui suivent donnent un aperçu de la situation actuelle et des défis et possibilités en matière d'élimination de la pauvreté et de promotion de la prospérité dans les domaines de l'urbanisation, du développement rural et de la mise en place d'infrastructures dans la région.

### III. Gérer l'urbanisation pour des résultats inclusifs en faveur des pauvres

29. L'urbanisation actuelle transforme les économies et les sociétés de la région Asie-Pacifique à un rythme sans précédent. D'ici à 2018, plus de la moitié de la population de la région Asie-Pacifique vivra en zone urbaine.
30. Les tendances dans le domaine de l'urbanisation peuvent avoir des répercussions considérables pour les zones tant de provenance (les zones rurales) que de destination (les zones urbaines ou périurbaines) ainsi que pour les activités économiques, les ménages et les communautés en milieu rural et urbain. Les villes représentent de 60 à 80 % de la consommation d'énergie mondiale et génèrent plus de 70 % des émissions de gaz à effet de serre. L'étalement anarchique des villes, la croissance de la consommation et de la production ainsi que le développement des infrastructures, parmi d'autres facteurs, contribuent à l'augmentation des émissions.
31. Si la croissance urbaine a certains effets positifs sur la réduction de la pauvreté, ses bienfaits ne sont pas répartis également dans tous les pays. La pauvreté de revenu est souvent la plus forte dans les zones urbaines des pays à revenu intermédiaire, où elle est profondément enracinée et est accentuée par les privations enregistrées dans des dimensions autres que monétaires. Le taux de pauvreté de revenu est souvent plus élevé dans les petites villes que dans les grandes<sup>31</sup>.

<sup>30</sup> BAsD, *Urban Poverty in Asia* (Manille, 2014). Disponible à l'adresse: [www.adb.org/sites/default/files/publication/59778/urban-poverty-asia.pdf](http://www.adb.org/sites/default/files/publication/59778/urban-poverty-asia.pdf).

<sup>31</sup> Les données sur la pauvreté de revenu proviennent d'enquêtes par sondage nationales sur les revenus et la consommation des ménages. Les échantillons sont représentatifs de l'ensemble de la population et quelquefois des grandes villes, mais pas des petites villes. CESAP et Programme des Nations Unies pour les établissements humains, « The State of Asian and



32. Bien que la pauvreté de revenu soit plus faible dans les zones urbaines que dans les zones rurales, le seuil de pauvreté (de revenu) international sous-estime la pauvreté urbaine et, s'agissant des dimensions non monétaires, les zones urbaines comptent encore un nombre considérable de pauvres. Si l'on s'intéresse aux problèmes qui se posent dans les villes, tels que l'insuffisance des infrastructures et des services, le taux de pauvreté multidimensionnelle par habitant augmente. Cette constatation a des implications importantes pour le ciblage des interventions et l'affectation des ressources<sup>32</sup>.

### Situation actuelle et défis à surmonter

33. Le faible niveau de vie est le signe le plus évident de la pauvreté multidimensionnelle en zone urbaine. Alors que le nombre d'habitants de bidonvilles en zone urbaine a diminué dans toutes les régions en développement depuis 1990, il a augmenté dans chacune des sous-régions de l'Asie et du Pacifique par rapport à 1990<sup>33</sup>. En 2014, les bidonvilles abritaient 27 % de la population urbaine de la totalité de la région, ce pourcentage étant d'environ 25 % pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est, de 27 % pour l'Asie du Sud-Est et de 29 % pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest<sup>34</sup>.

34. Les migrants représentent une part disproportionnée des habitants de certains établissements informels précaires<sup>35</sup>. Vivant dans des habitations en général considérées comme illégales, les occupants n'ont d'ordinaire pas accès à l'eau, à l'énergie ou aux transports ou ces services sont insuffisants. C'est également vrai pour les autres services publics, notamment les soins de santé, les services d'urgence, la protection sociale et l'éducation<sup>36</sup>.

35. Il arrive que différents types de marginalisation et d'exclusion se renforcent mutuellement. Par exemple, dans la plupart des villes de la région Asie-Pacifique, et plus encore dans les zones à faible revenu de ces villes, les espaces urbains évoluent sans que soient mises en place des infrastructures tenant compte des différences de sexe.

36. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion continue de se heurter à des problèmes particuliers s'agissant des femmes, et surtout des migrantes. Pour les migrantes, la pauvreté urbaine est une superposition de

---

Pacific Cities in 2015: Urban Transformations – Shifting from Quantity to Quality » (Bangkok et Nairobi, 2015).

<sup>32</sup> Paula Lucci, Tanvi Bhatkal et Amina Khan, *Are We Underestimating Urban Poverty?* (Londres, Overseas Development Institute, 2016). Disponible à l'adresse: [www.odi.org/publications/10358-are-we-underestimating-urban-poverty](http://www.odi.org/publications/10358-are-we-underestimating-urban-poverty).

<sup>33</sup> Programme des Nations Unies pour les établissements humains, *World Cities Report 2016: Urbanization and Development – Emerging Futures* (Nairobi, 2016). Disponible à l'adresse: <http://wcr.unhabitat.org/wp-content/uploads/sites/16/2016/05/WCR-%20Full-Report-2016.pdf>.

<sup>34</sup> *Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique: Facts and Trends at the Outset of the 2010 Development Agenda* (ST/ESCAP/2749).

<sup>35</sup> Anirudh Krishna, M.S. Siram et Purnima Prakash « Slum types and adaptation strategies: Identifying policy-relevant differences in Bangalore », *Environment and Urbanization*, vol. 26, n° 2 (octobre 2014), p.568 à 585.

<sup>36</sup> PNUD, *Rapport sur le développement humain 2016: Au-delà de la pénurie: pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau* (New York, 2006). Disponible à l'adresse: <http://hdr.undp.org/sites/default/files/reports/267/hdr06-complete.pdf>.

vulnérabilités liées à leur sexe et à leur statut, et elles occupent le plus souvent des emplois fondés sur l'exploitation et mal payés.

37. La forte concentration de population, d'emplois et de richesse qui fait le succès des villes rend celles-ci par ailleurs très vulnérables à toute une gamme de risques naturels ou anthropiques. Les femmes et les enfants sont les premiers à subir les effets de ces risques, ainsi que les populations urbaines pauvres, dont les établissements informels se trouvent sur des terrains particulièrement exposés aux phénomènes météorologiques extrêmes<sup>37</sup> ou proches des routes, des décharges et autres zones polluées et dangereuses.
38. L'augmentation des risques sanitaires menace également la région Asie-Pacifique. Les villes de la région enregistrent les niveaux de pollution atmosphérique les plus élevés du monde, la part attribuable aux transports représentant jusqu'à 80 %<sup>38</sup>. Près de 700 millions de citoyens, vivant principalement dans les bidonvilles, n'ont actuellement pas accès à des services d'assainissement adéquats<sup>37</sup>. L'urbanisation rapide et anarchique est un facteur essentiel de l'accroissement de la prévalence de maladies contagieuses et non contagieuses<sup>39</sup>.

### Possibilités et actions

39. Les villes peuvent être le moteur de la croissance économique et de l'élimination de la pauvreté, à condition d'être inclusives, durables, vertes et sûres.
40. Si l'on veut gérer l'urbanisation pour qu'elle donne des résultats durables, accessibles à tous et favorables aux pauvres, il est impératif de transformer le modèle de développement des villes. Il faut pour cela tout d'abord définir des indicateurs permettant de recueillir des informations sur la pauvreté dans ses multiples dimensions. L'utilisation d'outils de formulation des politiques perfectionnés et adaptés à la situation locale permet de mieux comprendre la pauvreté et de lutter contre celle-ci.
41. Par exemple, un nouvel indice de pauvreté multidimensionnelle adopté par le Gouvernement vietnamien a été mis à l'essai à Hô-Chi-Minh-Ville en 2014, puis appliqué dans d'autres villes, dans le but de concevoir et de cibler les politiques de protection sociale et l'aide sociale<sup>40</sup>. D'autres pays de la région Asie-Pacifique sont également intéressés par l'indice de pauvreté multidimensionnelle en tant qu'outil permettant de planifier les politiques, de cibler les interventions et d'allouer les ressources.
42. Des exercices de planification tenant compte des risques contribueront aussi à réduire la vulnérabilité de la population urbaine pauvre qui est souvent la plus touchée par les chocs, les crises et les catastrophes. Ces exercices peuvent contribuer à éliminer la pauvreté en réduisant la

<sup>37</sup> Forum économique mondial, *Global Risks 2015* (Genève, 2015). Disponible à l'adresse: <http://reports.weforum.org/global-risks-2015/>.

<sup>38</sup> BAsD, *Urban Transport*. Disponible à l'adresse: <https://www.adb.org/sectors/transport/key-priorities/urban-transport> (Consulté le 5 septembre 2016).

<sup>39</sup> Cesar Chelala, « Impact of Rapid Urbanization on Health », 2 juillet 2015. Disponible à l'adresse: [www.counterpunch.org/2015/07/impact-of-rapid-urbanization-on-health](http://www.counterpunch.org/2015/07/impact-of-rapid-urbanization-on-health).

<sup>40</sup> PNUD et Académie des sciences sociales du Viet Nam, « Viet Nam Human Development Report 2015: Growth That Works for All », (Hanoï, Social Sciences Publishing House, 2016). Disponible à l'adresse: [http://hdr.undp.org/sites/default/files/nhdr\\_2015\\_e.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/nhdr_2015_e.pdf).

vulnérabilité et en renforçant la résistance face aux risques, y compris ceux liés à la sécurité alimentaire et à la santé.

43. Il faut spécifiquement s'attacher à la situation tragique des migrants dans les villes, qui tendent à être les plus pauvres et les plus marginalisés. Tenir compte des questions de genre liées aux migrations dans la région, en particulier améliorer le bien-être des migrantes, peut contribuer à résoudre les problèmes de pauvreté persistante et d'inégalité dans les zones urbaines et rurales.
44. Il est essentiel de fournir un appui aux moyens de subsistance des femmes dans les zones urbaines, mesure qui pourrait être porteuse de grandes transformations. L'amélioration des soins de santé, de la prise en charge des enfants, de l'éducation et d'autres services dans les villes pourrait contribuer à l'autonomisation des femmes et favoriser aussi le développement rural, les migrantes étant potentiellement en mesure d'envoyer davantage de fonds.
45. La modification du modèle de développement des villes exigerait également un nouvel examen des possibilités de partenariats et une plus forte volonté d'agir en faveur des plus marginalisés et des plus vulnérables. L'adaptation aux conditions locales des programmes convenus au niveau mondial par les dirigeants peut favoriser la création de nouveaux partenariats et offrir de nouvelles solutions, le but étant de repenser la gouvernance urbaine et de mieux intégrer ceux qui sont laissés de côté.
46. Enfin, ce nouveau modèle passe obligatoirement par l'abandon de l'opposition urbain-rural; les problèmes posés par l'urbanisation doivent être traités de manière à avoir des effets positifs sur les zones tant rurales qu'urbaines. Pour que tout le monde bénéficie des efforts de développement, il faut que les responsables politiques envisagent les liens entre zones rurales et zones urbaines comme formant un ensemble homogène en constante évolution.

#### **IV. Mieux lutter contre la pauvreté dans le contexte de la transition rural/urbain**

47. Un secteur rural robuste est indispensable pour atteindre les objectifs de développement durable, en particulier l'objectif numéro 2 relatif à l'agriculture et l'objectif numéro 14 portant sur les océans. Le Programme 2030 énonce des engagements visant à mettre en valeur une agriculture et une pêche durables et à aider les petits exploitants agricoles, en particulier les femmes parmi eux, les éleveurs et les pêcheurs des pays en développement, notamment des pays les moins avancés; à accroître les investissements dans les infrastructures rurales; et à maintenir des liens positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale<sup>41</sup>.
48. Bon nombre de problèmes persistent dans les zones rurales, où vivent 51,8 % de la population de la région et la majorité des pauvres et qui permettent de préserver les ressources naturelles indispensables à

---

<sup>41</sup> Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

l'élimination de la pauvreté et à la promotion de la prospérité dans les zones tant rurales qu'urbaines.

49. Quelque 39 % de la population rurale des pays en développement de la région Asie-Pacifique sont touchés par la pauvreté multidimensionnelle<sup>42</sup>. La pauvreté dans le domaine de l'éducation, mesurée par l'achèvement du cycle primaire et dans le domaine de la santé, mesurée par la mortalité des enfants de moins de 5 ans, touche le plus souvent les ménages ruraux<sup>43</sup>. La pauvreté rurale se traduit aussi par la famine et l'insécurité alimentaire.
50. Le secteur agricole enregistre une moindre productivité que d'autres secteurs: il représentait seulement 6,9 % du PIB de la région Asie-Pacifique en 2014<sup>43</sup>, alors qu'il employait 36 % des travailleurs de la région en 2013 (part qui passe à plus de 60 % dans les pays les moins avancés). Il est le plus souvent composé de petites exploitations.
51. Il est demandé aux pouvoirs publics d'éliminer la pauvreté rurale aigüe alors que l'accroissement de la demande de services rendus par les écosystèmes et de ressources naturelles pose de nouveaux problèmes s'agissant de l'utilisation des ressources foncières. Le changement démographique fragilise les populations rurales et les rend plus vulnérables, tandis que le changement climatique pèse sur le secteur agricole. L'investissement étranger dans le secteur agricole peut modifier l'utilisation des terres dans un sens défavorable aux ruraux pauvres. Les politiques nationales ont un rôle important à jouer, dans la mesure où elles peuvent encourager l'exploitation durable des ressources naturelles et veiller à ce que les petits exploitants ne soient pas laissés de côté.

### **Situation actuelle et défis à surmonter**

52. La pauvreté rurale a reculé ces dernières décennies, principalement du fait de l'augmentation de la productivité agricole. Le léger accroissement de la productivité agricole qui est prévu entre 2016 et 2030 devrait permettre à 110 millions de personnes supplémentaires de sortir de la pauvreté dans la région Asie-Pacifique<sup>44</sup>.
53. Toutefois, les terres et les moyens de subsistance ruraux subissent des pressions toujours plus fortes du fait de la croissance démographique, de l'urbanisation ainsi que de la modification des modes de vie et des schémas de consommation. Les investissements dans le secteur agricole autres que dans la production alimentaire sont souvent plus nombreux, ce qui contribue à faire monter les prix des produits alimentaires. Les investissements étrangers ne profitent en général guère aux populations

<sup>42</sup> Cette estimation se fonde sur les données tirées de l'indice de pauvreté multidimensionnelle dans 25 pays de la CESAP en 2016. Alkire, « Multidimensional poverty index – summer 2016: brief methodological note and results ».

<sup>43</sup> Andy Sumner, « Who are the poor? New regional estimates of the composition of education and health 'poverty' by spatial and social inequalities », Document de travail de l'ODI, no. 378 (Londres, Overseas Development Institute, 2013). Disponible à l'adresse: [www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8336.pdf](http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8336.pdf).

<sup>44</sup> *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2016: Nurturing Productivity for Inclusive Growth and Sustainable Development (ST/ESCAP/2750)*.

locales<sup>45</sup>, et ils risquent de s'accélérer du fait de la demande croissante d'aliments et de l'amointrissement de la base de ressources.

54. Le nombre d'entreprises agricole augmente, tandis que les paysans sont de plus en plus privés de terre, ce qui est fortement associé à la pauvreté et à l'exclusion sociale<sup>46</sup>. Ce phénomène est particulièrement répandu en Asie du Sud et du Sud-Est.
55. Les pauvres, les femmes, les populations autochtones, les personnes âgées et autres groupes vulnérables des zones rurales peuvent être les plus touchés, comme le montrent des cas récents d'acquisition des terres par des investisseurs, des entités commerciales ou des gouvernements dans l'opacité la plus totale, sans que les intéressés soient préalablement consultés, sans qu'ils donnent leur consentement et sans qu'ils soient indemnisés comme il convient<sup>47</sup>.
56. L'exode rural peut aider à diversifier les revenus des ménages ruraux. Toutefois, les changements démographiques entraîneront une fragilisation croissante de la population rurale, les personnes âgées, les journaliers et les femmes étant les plus exposés aux risques associés aux changements climatiques, aux catastrophes naturelles et à la dégradation de l'environnement.
57. Si les marchés permettent au plus grand nombre d'acheter à un prix raisonnable des aliments nutritifs, ils ne reflètent pas toujours la vraie valeur des produits agricoles, d'où des dysfonctionnements. Les marchés présentent d'autres défauts; par exemple les effets des changements climatiques qui se traduisent par une volatilité des cours mondiaux des produits agricoles risquent de continuer de peser sur les moyens de subsistance des producteurs de cultures commerciales.
58. Faute d'une aide ciblée et d'une vision stratégique plus large de la transition rural/urbain, comme il est indiqué plus haut, les ruraux pauvres resteront confrontés à de multiples problèmes du fait de la convergence de ces tendances.
59. Les ruraux pauvres ont des besoins variés, qu'il s'agisse des ouvriers agricoles sur les plantations, des métayers, des exploitants individuels ou de ceux engagés dans des activités non agricoles. Les interventions de soutien doivent tenir compte de cette diversité.
60. La mesure de la pauvreté multidimensionnelle montre que la mobilisation d'investissements pour répondre aux besoins les plus fondamentaux

<sup>45</sup> Pascal Liu, « Impacts des investissements étrangers dans l'agriculture des pays en développement: résultats d'études de cas », Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) Document de travail sur les politiques commerciales et les produits de base, no. 47 (Rome, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2014). Disponible à l'adresse: [www.fao.org/3/a-i3900e.pdf](http://www.fao.org/3/a-i3900e.pdf).

<sup>46</sup> Madiodio Niasse, « Access to land and water for the rural poor in a context of growing resource scarcity », document présenté lors de la Conférence du Fonds international de développement agricole sur les nouvelles orientations pour la petite exploitation agricole, Rome, janvier 2011. Disponible à l'adresse: [www.ifad.org/documents/10180/40dcd81e-8757-4312-959a-dadd55c627b0](http://www.ifad.org/documents/10180/40dcd81e-8757-4312-959a-dadd55c627b0).

<sup>47</sup> Human Rights Watch, « The Farmer Becomes the Criminal?»: Land Confiscation in Burma's Karen State », (New York, 2016), disponible à l'adresse: [www.hrw.org/sites/default/files/report\\_pdf/burma1116\\_web\\_0.pdf](http://www.hrw.org/sites/default/files/report_pdf/burma1116_web_0.pdf); CSR Asia, « Conflicts over land: A role for responsible and inclusive business » (Hong Kong, 2014), disponible à l'adresse: [www.csr-asia.com/report/RIB\\_Asia\\_Land\\_report.pdf](http://www.csr-asia.com/report/RIB_Asia_Land_report.pdf).

continue de poser des problèmes, notamment pour donner accès à des services essentiels tels que l'eau potable et l'énergie.

61. En outre, il est vital de développer et de protéger l'accès aux ressources naturelles, en particulier les ressources sylvestres. Par exemple, les revenus tirés des forêts représentent 20,1 % des revenus moyens du ménage dans les zones tropicales et subtropicales de l'Asie, les ménages pauvres étant plus tributaires de ces ressources que les autres<sup>48</sup>. À qui appartient la forêt et comment elle est gérée sont des éléments essentiels qui déterminent la durabilité des ressources sylvestres, les revenus tirés de l'exploitation forestière et la sécurité alimentaire de la population rurale<sup>49</sup>.

### Possibilités et actions

62. Le Programme 2030 prône une gestion durable des ressources naturelles. Le problème du renforcement du cadre d'incitations aux fins de la gestion durable des ressources naturelles et de l'alignement de cet objectif sur ceux plus vastes de la sécurité alimentaire et de l'élimination de la pauvreté à l'échelle nationale doit impérativement être résolu si l'on veut préserver les moyens de subsistance des populations rurales.
63. Du point de vue de la demande, des mesures telles que l'éco-étiquetage, l'éco-certification et la réglementation peuvent donner du poids aux actions visant à répondre à l'accroissement de la demande d'aliments sûrs et issus de la production équitable. Toutefois, les petits producteurs ne tireront profit de ces interventions que s'ils participent à la gestion de la chaîne logistique des systèmes agro-alimentaires.
64. Les innovations technologiques et institutionnelles et les partenariats dans ce domaine devraient être mieux exploités, aux fins d'élargir l'accès à l'eau, à l'énergie et à la nourriture, notamment par le biais d'infrastructures décentralisées et de solutions de financement novatrices faisant intervenir les communautés concernées et permettant d'agir à un coût abordable et de manière durable sur le plan environnemental et social.
65. La gestion communautaire des ressources naturelles permet d'améliorer l'état et la qualité de ces ressources et renforce la sécurité alimentaire en zone rurale. Les pratiques de gestion forestière à assise communautaire sont très souvent appliquées en Chine, en Inde, au Népal et aux Philippines, tandis qu'en Papouasie-Nouvelle-Guinée, elles concernent la quasi-totalité des forêts.
66. L'aide apportée aux organisations paysannes permet aux petits exploitants de mieux tirer parti des évolutions technologiques et de marché qui constituent un aspect important de la transition rural/urbain. Ces organisations peuvent peser dans les négociations, donner une meilleure visibilité politique, abaisser le coût d'opérations telles que le transport et l'accès aux marchés et réduire au minimum les risques

<sup>48</sup> Arild Angelsen et al., « Environmental income and rural livelihoods: A global-comparative analysis », *World Development*, vol. 64, supplément 1 (décembre 2014), p. S12 à S28. Disponible à l'adresse: <http://dx.doi.org/10.1016/j.worlddev.2014.03.006>.

<sup>49</sup> Pamela Jagger et al., « Tenure and forest income: Observations from a global study on forests and poverty », *World Development*, vol. 64, supplément 1 (décembre 2014), p. S43 à S55. Disponible à l'adresse: <http://dx.doi.org/10.1016/j.worlddev.2014.03.004>.

auxquels sont exposés les plus vulnérables. L'implication des jeunes dans ces organisations favorise l'innovation. En particulier, les petits exploitants peuvent ainsi avoir les moyens de participer aux décisions relatives à la gestion de la logistique.

67. Il est essentiel d'assurer une meilleure durabilité de tous les investissements dans le secteur rural. Les mécanismes de financement novateurs, tels que la rétribution des services rendus par l'écosystème ou les dispositions permettant aux zones urbaines de financer une utilisation plus efficace de l'eau dans les zones rurales, pourraient aussi permettre de s'attaquer simultanément à plusieurs problèmes, à savoir la pauvreté rurale, les pénuries de ressources et la gestion non durable des ressources naturelles.
68. Ces actions, associées à des partenariats plus vastes destinés à définir une conception commune des communautés rurales durables, permettront de renforcer les politiques visant à répondre aux besoins des ruraux pauvres, notamment des petits exploitants, ce qui est nécessaire pour parvenir au développement rural dans un contexte en constante évolution.

## V. Financement des infrastructures et gouvernance aux fins de la lutte contre la pauvreté et de la promotion de la prospérité

69. Des progrès considérables ont été accomplis en ce qui concerne l'expansion des moyens de production de l'énergie, de l'infrastructure des TIC, des réseaux de transport et des installations d'adduction d'eau et d'assainissement dans la région Asie-Pacifique. Néanmoins, bon nombre de pauvres n'ont pas accès à des services essentiels, la demande d'infrastructures reste forte et la durabilité de l'environnement doit être renforcée, comme le mentionnent les cibles associées à l'objectif de développement durable numéro 9.

### Situation actuelle et défis à surmonter

70. En 2014, environ 348 millions d'habitants<sup>50</sup> de la région Asie-Pacifique n'avaient pas encore accès à l'électricité: il s'agit là d'une carence majeure, qui marque pourtant une nette amélioration par rapport à 2012, où ce chiffre était estimé à 426 millions<sup>51</sup>. En 2015, 300 millions de personnes n'avaient pas accès à l'eau potable et 1,5 milliard ne disposait pas d'installations sanitaires essentielles<sup>52</sup>. Mettre en place ces infrastructures du « dernier kilomètre » pour répondre aux besoins constitue un défi considérable. Bien qu'importants, les coûts ne représentent qu'une faible part de la demande totale de financement de l'infrastructure prévue.

<sup>50</sup> CESAP, Base de données statistiques de la CESAP. Disponible à l'adresse: [www.unescap.org/stat/data](http://www.unescap.org/stat/data) (consulté le 5 octobre 2016).

<sup>51</sup> BAsD, *Sustainable Energy for All: Tracking Progress in Asia and the Pacific – A Summary Report* (Manille, 2015). Disponible à l'adresse: [www.se4all.org/sites/default/files/se4all-tracking-progress.pdf](http://www.se4all.org/sites/default/files/se4all-tracking-progress.pdf).

<sup>52</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Organisation mondiale de la santé, *Progress on Sanitation and Drinking Water: 2015 Update and MDG Assessment* (Genève, Organisation mondiale de la santé, 2015). Disponible à l'adresse: [http://files.unicef.org/publications/files/Progress\\_on\\_Sanitation\\_and\\_Drinking\\_Water\\_2015\\_Update\\_.pdf](http://files.unicef.org/publications/files/Progress_on_Sanitation_and_Drinking_Water_2015_Update_.pdf).

71. En outre, les services rendus par les infrastructures laissent souvent à désirer et les pannes et perturbations sont fréquentes. La qualité des infrastructures et de l'entretien des installations, notamment aux fins d'une meilleure connectivité, doit être améliorée.
72. Il est indispensable de veiller à la durabilité des infrastructures du point de vue écologique, pour qu'elles soient compatibles avec les objectifs sociaux et environnementaux, limitent la pollution de l'air et de l'eau et réduisent les émissions de gaz à effet de serre<sup>53</sup>. Des infrastructures conçues en tenant compte des changements climatiques seront plus résistantes. Les installations seront aussi touchées par les changements climatiques: par exemple, l'élévation du niveau de la mer aura une incidence sur les réseaux routiers et les infrastructures de transport, en particulier dans les zones côtières<sup>54</sup>.
73. L'utilisation des services rendus par les infrastructures varie selon les sexes. Par exemple, l'utilisation des transports en commun par les femmes dépend de facteurs tels que la sécurité, l'éclairage et l'accès à des installations sanitaires satisfaisantes. Les tâches qui prennent du temps, par exemple la collecte d'eau et de combustible et les travaux domestiques, incombent presque exclusivement aux femmes là où l'accès à l'énergie, au réseau d'assainissement et aux transports est insuffisant<sup>55</sup>.
74. Il existe des liens essentiels entre la mise en place d'infrastructures et le développement social en Asie. Les mesures de la pauvreté et du bien-être, par exemple l'indice de pauvreté multidimensionnelle, prennent en compte l'accès à l'électricité, à l'eau potable, aux installations sanitaires et aux combustibles de cuisson, éléments indispensables qui ont une incidence sur la qualité de vie. Les infrastructures permettent aussi d'assurer des services sociaux indispensables tels que les soins de santé et l'éducation.
75. Les pays de l'Asie sont parmi ceux qui ont le plus investi dans l'énergie propre à un coût particulièrement bas, même si la part de ces sources d'énergie dans le bouquet énergétique total reste faible<sup>56</sup>. Les systèmes de production d'énergie renouvelable décentralisés permettent désormais de répondre aux besoins des plus pauvres dans toute la région, en particulier dans les zones rurales et isolées.

---

<sup>53</sup> Amar Bhattacharya, Jeremy Oppenheim et Nicholas Stern, « Driving sustainable development through better infrastructure: Key elements of a transformation program », Global Economy and Development Working Paper, No. 91 (Washington, D.C., Brookings Institution, 2015). Disponible à l'adresse: [www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/wp-content/uploads/2015/07/Bhattacharya-et-al.-2015.pdf](http://www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/wp-content/uploads/2015/07/Bhattacharya-et-al.-2015.pdf).

<sup>54</sup> Smita Nakhoda et Charlene Watson, « Adaptation finance and the infrastructure agenda », Document de travail ODI, n° 437 (London, Overseas Development Institute, 2016). Disponible à l'adresse: [www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/10489.pdf](http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/10489.pdf).

<sup>55</sup> BAsD, *Balancing the Burden? Desk Review of Women's Time Poverty and Infrastructure in Asia and the Pacific* (Manille, 2015). Disponible à l'adresse: [www.adb.org/sites/default/files/publication/177465/sdcc-balancing-burden.pdf](http://www.adb.org/sites/default/files/publication/177465/sdcc-balancing-burden.pdf).

<sup>56</sup> Centre de collaboration École de Francfort/PNUE pour le financement de la lutte contre les changements climatiques et de l'énergie durable et Bloomberg New Energy Finance, « Global trends in renewable energy investment 2016 » (Frankfurt, 2016). Disponible à l'adresse: [http://fs-unep-centre.org/sites/default/files/publications/globaltrendsrenewableenergyinvestment2016lowres\\_0.pdf](http://fs-unep-centre.org/sites/default/files/publications/globaltrendsrenewableenergyinvestment2016lowres_0.pdf).



76. Il est nécessaire d'évaluer soigneusement les coûts, les bienfaits et les implications des diverses options qui s'offrent en matière d'infrastructure<sup>57</sup>. Les nouvelles données concernant les possibilités et les coûts associés ne sont pas toujours prises en compte lors de la prise de décision<sup>58</sup>. De nombreuses parties prenantes, parmi lesquelles les gouvernements, les citoyens, les acteurs du secteur privé et les administrations locales, ont un rôle à jouer. Les besoins des populations démunies ne sont pas toujours considérés comme une priorité et les pauvres ne sont parfois guère en mesure d'influer sur les processus de planification et de formulation des politiques<sup>59</sup>.
77. Dans la plupart des pays de la région, les dépenses consacrées aux infrastructures représentent une part considérable des budgets publics. Les infrastructures de transport et d'adduction d'eau ont été financées essentiellement par des fonds publics. Dans les pays à faible revenu et dans les petits États insulaires, les infrastructures pourraient contribuer davantage au développement durable grâce à la gestion de la demande d'infrastructures essentielles et à la meilleure utilisation des installations existantes, aussi bien sur le plan de la planification que de l'entretien.
78. Du fait de l'insuffisance des fonds publics, on s'est attaché à diversifier les sources de financement des infrastructures, notamment en nouant des partenariats avec le secteur privé. Il peut être difficile de mettre en place des partenariats efficaces qui soient intéressants pour le secteur privé et permettent d'assurer les services voulus, en particulier en faveur des populations pauvres<sup>60</sup>.
79. Il est tout aussi ardu d'assurer la concordance entre le financement et les objectifs des projets ou programmes. Les infrastructures de la région sont le plus souvent financées par des emprunts auprès des banques, et les possibilités d'expansion en la matière sont limitées. Un autre obstacle est que le marché des obligations n'est pas suffisamment développé. L'épargne est en hausse et ces réserves grandissantes de capitaux privés pourraient être mises à profit pour construire les infrastructures nécessaires. Il pourrait être nécessaire de recourir à des financements à des conditions de faveur pour combler les lacunes en matière de viabilité et exécuter des projets visant à mettre en place dans des domaines clefs des infrastructures d'intérêt public ou offrant des avantages sociaux.

<sup>57</sup> Banque mondiale, *Inclusive Green Growth: The Pathway to Sustainable Development* (Washington, D.C., 2012). Disponible à l'adresse: <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/6058/9780821395516.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

<sup>58</sup> McKinsey Centre for Business and Environment, « Financing change: How to mobilize private-sector financing for sustainable infrastructure », (McKinsey and Company, 2016). Disponible à l'adresse: [https://councilcommunity.files.wordpress.com/2016/03/financing\\_change\\_how\\_to\\_mobilize\\_private-sector\\_financing\\_for\\_sustainable\\_infrastructure.pdf](https://councilcommunity.files.wordpress.com/2016/03/financing_change_how_to_mobilize_private-sector_financing_for_sustainable_infrastructure.pdf).

<sup>59</sup> Darwin Marcelo et al., « Prioritization of infrastructure projects: A decision support framework », 27 août 2015. Disponible à l'adresse: <http://g20.org.tr/wp-content/uploads/2015/11/WBG-Working-Paper-on-Prioritization-of-Infrastructure-Projects.pdf>.

<sup>60</sup> BAsD, *Making Money Work: Financing a Sustainable Future in Asia and the Pacific* (Manille, 2015). Disponible à l'adresse: [www.adb.org/sites/default/files/publication/158432/making-money-work-main-report.pdf](http://www.adb.org/sites/default/files/publication/158432/making-money-work-main-report.pdf).

## Possibilités et actions

80. La mise en place d'infrastructures peut avoir une incidence importante sur la pauvreté lorsqu'elle accompagne les actions plus larges en faveur du développement. Par exemple, les liaisons routières, les services d'approvisionnement en énergie et les réseaux d'irrigation peuvent faciliter l'accès aux marchés et aux emplois non agricoles et diminuer les coûts associés; si la mise en place de ces infrastructures est conjuguée à des actions visant à améliorer l'accès aux soins de santé et à l'éducation, les incidences sur la pauvreté tendent à être plus importantes<sup>61</sup>.
81. Des processus de planification et de hiérarchisation des priorités plus robustes peuvent se traduire par des économies non négligeables et éviter d'investir dans des projets mal conçus qui ne répondent pas aux objectifs de développement ou ne sont pas viables<sup>62</sup>. Les organisations internationales, y compris les banques de développement et les groupes d'experts, encouragent une meilleure planification.
82. Les possibilités d'adapter les plans aux conditions locales doivent également être prises en compte. De nombreuses villes commencent à définir des stratégies relatives au développement durable et aux changements climatiques qui tiennent compte des besoins de financement, et les processus de politique internationale en passe d'être établis vont aussi dans ce sens.
83. Sur le plan des politiques, les processus engagés à l'échelle mondiale peuvent venir appuyer les efforts visant à promouvoir la planification d'infrastructures durables. Par exemple, à partir de 2018, les pays seront invités à passer en revue les progrès accomplis en ce qui concerne leur contribution prévue déterminée au niveau national en vertu de l'Accord de Paris, et les choix en matière d'infrastructure jouent un rôle central dans ces stratégies.
84. Les politiques et réglementations publiques ont une influence considérable sur les résultats obtenus, y compris en matière de réduction de la pauvreté. Bon nombre de pays de la région Asie-Pacifique ont pris des dispositions importantes pour encourager la production d'énergies renouvelables et pour abaisser les coûts y relatifs pour que ces sources d'énergie soient compétitives par rapport aux énergies classiques. Il importe d'innover encore en matière de politiques et de réglementation, de manière à encourager la mise en place d'infrastructures durables.
85. Renforcer la capacité des gouvernements à définir et négocier les partenariats en trouvant des solutions à même de faciliter l'accès à des compétences plus poussées dans les domaines technique, juridique et financier peut favoriser la collaboration avec des acteurs privés dans des secteurs d'intérêt commun. À cet égard, il serait utile de recourir à des procédures d'achat compétitives et efficaces, fondées sur la transparence et la notification régulière des principales parties prenantes.

<sup>61</sup> BAsD, *Infrastructure for Supporting Inclusive Growth and Poverty Reduction in Asia* (Manille, 2012). Disponible à l'adresse: [www.adb.org/sites/default/files/publication/29823/infrastructure-supporting-inclusive-growth.pdf](http://www.adb.org/sites/default/files/publication/29823/infrastructure-supporting-inclusive-growth.pdf).

<sup>62</sup> McKinsey Global Institute et McKinsey Infrastructure Practice, « Infrastructure productivity: How to save \$1 trillion a year » (McKinsey and Company, 2013). Disponible à l'adresse: [www.mckinsey.com/industries/capital-projects-and-infrastructure/our-insights/infrastructure-productivity](http://www.mckinsey.com/industries/capital-projects-and-infrastructure/our-insights/infrastructure-productivity).

86. Il convient d'améliorer la transparence et de mieux définir les responsabilités relatives à la mise en place des infrastructures. Des données sur la qualité des services donneraient une bonne indication des difficultés et des domaines dans lesquels une amélioration est possible. La divulgation systématique d'informations concernant notamment les pannes ou les perturbations des services peut permettre de mieux cibler les investissements liés à l'entretien ou à la modernisation des infrastructures en place.
87. Grâce à une meilleure gouvernance et à des stratégies efficaces dans le domaine du financement tant public que privé, la région peut mettre en place les infrastructures durables nécessaires à des lendemains prospères.

## VI. Conclusion

88. Les efforts visant à éliminer la pauvreté et à promouvoir la prospérité touchent la totalité des objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, lequel vise à bâtir un monde dans lequel tous les êtres humains ont une vie prospère et épanouissante et les progrès sont en harmonie avec la nature<sup>63</sup>.
89. Il est de plus en plus admis que la pauvreté prend de multiples formes autres que la pauvreté monétaire, et qu'il est essentiel de l'appréhender dans toutes ses dimensions.
90. Les tendances régionales modifient les avantages commerciaux et les marchés du travail et contribuent à faire évoluer les relations entre les gouvernements, le secteur privé et le grand public. Faute d'une action spécifique en réponse à ces changements, tous ne seront pas en mesure de participer à la croissance économique sur un pied d'égalité ni de bénéficier pleinement des gains de prospérité.
91. Les pauvres doivent faire face à diverses menaces convergentes liées aux changements climatiques, à la pauvreté multidimensionnelle et à l'évolution de la situation économique dans le contexte de la transition rural/urbain constatée actuellement. Parallèlement, les travailleurs vulnérables sont le plus souvent des femmes, et les femmes sont le plus souvent pauvres. Les migrants devraient représenter le groupe de travailleurs vulnérables en plus rapide expansion.
92. Pour s'attaquer au caractère multidimensionnel de la pauvreté et promouvoir la prospérité de tous, les pays et les parties prenantes de la région Asie-Pacifique doivent aller au-delà des mesures classiques visant à éliminer la pauvreté et promouvoir des cadres politiques homogènes conciliant responsabilités et avantages et favorisant les partenariats.

### **Un cadre politique homogène pour l'élimination de la pauvreté et la promotion de la prospérité**

93. Ce cadre politique homogène doit favoriser l'interdépendance et les liens à divers niveaux. La section qui précède met en évidence les liens qui existent entre le thème retenu pour le Forum politique de haut niveau 2017, à savoir éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité, et les

<sup>63</sup> Voir la résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

objectifs de développement durable qui seront examinés à l'occasion du forum 2017.

94. Bien qu'il n'existe pas de solution pouvant s'appliquer uniformément à tous les pays en quête d'un développement durable, certaines interconnexions devraient être prises en compte.
95. Le présent document souligne qu'il est essentiel d'appréhender le caractère multidimensionnel de la pauvreté pour mettre en place des stratégies efficaces visant à éliminer celle-ci en vue de la réalisation de l'objectif de développement durable numéro 1, et relève les risques qui pourraient se poser à l'avenir pour ce qui est de l'accès aux ressources, des perspectives économiques, de la santé et de la sécurité alimentaire. Ces risques concernent les objectifs numéros 1 et 2 relatifs à la sécurité alimentaire et à l'agriculture durable.
96. La demande croissante de cultures autres que les cultures vivrières entraîne l'abandon de ces dernières un peu partout dans la région, ce qui accroît la pression qui pèse sur les terres. Parallèlement, les chaînes d'approvisionnement alimentaire deviennent plus complexes, les pauvres sont plus vulnérables face aux perturbations et la disponibilité de sources de nutrition traditionnelles diminue, tout comme l'accès à ces sources.
97. Aussi bien dans l'aperçu de la situation concernant la pauvreté et la prospérité que lors de l'examen du contexte urbain, il est indiqué que la santé détermine de manière essentielle le succès des politiques d'élimination de la pauvreté et que les tendances à l'urbanisation se traduisent par de nouveaux risques sanitaires. Ces débats établissent un lien entre l'objectif numéro 3 relatif à la santé et au bien-être et l'objectif numéro 9, qui porte sur l'industrialisation, l'innovation et l'infrastructure, le but étant de démontrer que des investissements mieux ciblés dans les infrastructures et le recours aux solutions offertes par les TIC peuvent largement favoriser l'accès à l'infrastructure sociale, notamment aux soins de santé.
98. Globalement, un examen des questions relatives à la santé et au bien-être dans la région fait aussi ressortir la nécessité de recueillir davantage de données sur la pauvreté multidimensionnelle: elles sont insuffisantes pour l'ensemble des pays, et on n'en sait pas assez sur la prospérité et le bien-être subjectif. Les aspirations, les valeurs et l'expérience de chacun varient en fonction du contexte; ni l'indice de revenu ni l'indice de pauvreté multidimensionnelle ne suffisent à eux seuls à décrire dans leur diversité les besoins et l'expérience des populations, éléments essentiels pour un programme de développement porteur de transformations et universel.
99. En outre, il existe des liens multiples et en constante évolution entre l'égalité des sexes (objectif numéro 5), l'urbanisation, les tendances démographiques, le développement rural et l'infrastructure. L'ampleur de l'écart entre les hommes et les femmes permet de faire la distinction entre les pays qui sont moins bien placés pour mettre en œuvre le Programme 2030 et ceux qui disposent de tous les atouts pour éliminer la pauvreté et bâtir la prospérité. Le présent document établit un lien entre les objectifs numéros 5 et 9, en mettant en évidence les dimensions sexospécifiques de la pauvreté urbaine et de l'exode rural, et l'importance de tenir compte des différences hommes-femmes lors de la planification et de la construction des infrastructures.

100. Les questions relatives à l'infrastructure évoquées dans l'objectif numéro 9 et la relation entre cet objectif et l'objectif numéro 1 sont également mises en évidence dans le présent document. Il est pris acte des disparités et du risque de voir les groupes marginalisés disposer d'un accès inégal aux TIC, ce qui rend plus difficile la réalisation de l'objectif numéro 1 visant à éliminer la pauvreté.
101. L'action en faveur de la réalisation de l'objectif numéro 9 donne la possibilité de créer des emplois décents et d'accroître de manière spectaculaire l'éco-efficacité au fil du temps, d'où une moindre demande de ressources naturelles et une moindre production de déchets, autant d'éléments qui font peser une menace sur les environnements urbains et périurbains et sur les moyens de subsistance des populations rurales, et qui influent sur les changements climatiques.
102. Enfin, le présent document s'intéresse aux questions liées à la conservation et à l'exploitation durable des océans, des mers et des ressources marines, établissant un lien entre l'objectif numéro 14 et l'objectif numéro 1 relatif à l'élimination de la pauvreté. Bon nombre des questions soulevées portent sur les moyens de subsistance des populations rurales et la demande de ressources naturelles; des parallèles sont établis dans le contexte de la pêche artisanale et de la pêche côtière ainsi que de l'exploitation des ressources des océans, notamment des minerais. En outre, le document évoque l'importance d'une meilleure connectivité entre les océans et l'infrastructure, en particulier pour les petits États insulaires en développement du Pacifique.
103. Les moyens de mise en œuvre des objectifs de développement durable – commerce, financement, technologie et renforcement des capacités – sont tous touchés par l'évolution du contexte de développement dans la région Asie-Pacifique. Les dimensions régionales de ce contexte montrent bien qu'il est indispensable d'assurer la cohérence des actions menées dans la région s'agissant des moyens d'exécution et de l'aide internationale fournie.
104. Compte tenu de ces éléments interdépendants et de ces liens, un cadre politique homogène est particulièrement important dans le contexte des transitions rural/urbain, surtout dans les pays en voie d'urbanisation rapide. Le sort des groupes les plus vulnérables dans les zones urbaines et rurales est lié aux flux migratoires, aux ressources naturelles, aux ressources financières et à la technologie. Ces liens donnent une assise à l'élaboration de stratégies de développement rural et urbain agissant en synergie pour créer des emplois décents, renforcer la sécurité alimentaire et veiller à l'égalité hommes-femmes.
105. Les stratégies d'investissement et de partenariat pour la mise en place d'infrastructures seront déterminantes pour l'efficacité des transitions rural/urbain, en faisant participer et en aidant les plus démunis mais aussi en établissant un lien entre zones rurales et zones urbaines. Une plus grande diversification de la production agricole, l'amélioration de la productivité et la durabilité seront essentielles pour appuyer la réalisation de ces objectifs, le but étant de répondre aux nouvelles préférences alimentaires et à la demande d'aliments sûrs et nutritifs, de renforcer les moyens de subsistance des populations rurales et de favoriser une gestion durable des ressources naturelles pour veiller au maintien des services rendus par les écosystèmes, facteur indispensable à l'activité économique tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines.

## **Trouver un équilibre entre responsabilités et bienfaits et promouvoir les partenariats**

106. Bon nombre des bonnes pratiques évoquées dans les sections qui précèdent vont dans le sens d'un nouveau contrat social, qui définira les droits, les obligations et les responsabilités respectifs de l'État et des citoyens<sup>64</sup> ainsi que des parties prenantes. Il est nécessaire que tous les acteurs – du secteur public ou du secteur privé - s'engagent plus fermement à ne laisser personne de côté et à accomplir les aspirations énoncées dans le Programme 2030.
107. En ce qui concerne la région Asie-Pacifique, le renforcement de cet engagement devrait se traduire par des signaux politiques forts, un environnement propice et une gouvernance accrue, notamment une amélioration des réglementations et des stratégies d'investissement. Toutefois, il faut pour cela mieux comprendre les facteurs et processus qui déterminent les résultats en matière d'élimination de la pauvreté et de promotion de la prospérité, notamment les causes de la marginalisation et de l'exclusion.
108. En outre, le système économique et politique doit renforcer sa capacité à s'acquitter équitablement de ses obligations et de ses responsabilités envers toutes les parties prenantes, y compris les générations futures, dans les pays tant en développement que développés. Les dispositions en vue de la coopération et de l'intégration régionales et les forces du marché modifient les relations entre les gouvernements et le secteur privé, et le secteur privé, les populations et les gouvernements doivent parvenir à mieux équilibrer les bienfaits publics et privés des investissements, de manière transparente et démocratique.
109. Les nouveaux contrats sociaux offrent la possibilité d'établir des partenariats novateurs permettant de s'attaquer efficacement à l'élimination de la pauvreté et à la promotion d'une prospérité commune. La collaboration entre les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les associations locales et les partenaires du secteur privé peut aider à ébaucher des solutions, tandis que des partenariats efficaces permettent une meilleure concordance entre le développement et l'intérêt général.

## **Renforcement de la coopération régionale aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la promotion de la prospérité**

110. La coopération régionale peut s'attaquer aux préoccupations communes des États membres concernant le caractère interdépendant et complémentaire des objectifs de développement durable sur lequel il est possible de s'appuyer pour éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité.
111. La coopération régionale devrait s'attacher à renforcer les systèmes statistiques nationaux et à trouver des solutions novatrices pour la collecte de données, en vue de recueillir les informations nécessaires pour suivre les progrès et mener une analyse intégrée, dans le but de

---

<sup>64</sup> Karen O'Brien, Bronwyn Hayward et Fikret Berkes, « Rethinking social contracts: Building resilience in a changing climate », *Ecology and Society*, vol. 14, n° 2 (décembre 2009). Disponible à l'adresse: [www.ecologyandsociety.org/vol14/iss2/art12](http://www.ecologyandsociety.org/vol14/iss2/art12).

mener des politiques visant spécifiquement à éliminer la pauvreté et à promouvoir la prospérité.

112. Il convient d'intensifier la coopération entre les pays dans les domaines du commerce, des migrations, de l'emploi décent et des investissements étrangers responsables dans le secteur agricole, ainsi qu'en matière de financement des infrastructures, notamment pour l'accès aux TIC, les transports et les énergies renouvelables; ainsi, l'action commune permettra de mettre en œuvre comme il se doit le Programme 2030.

113. Les partenariats pour le savoir aux niveaux régional et sous-régional peuvent contribuer de manière importante à renforcer les capacités en matière d'apprentissage collectif et d'exécution dans plusieurs domaines, y compris les bonnes pratiques relatives à la résilience urbaine, la gestion des transitions rural/urbain, la maîtrise de la chaîne d'approvisionnement en produits alimentaires et le financement d'infrastructures durables.

## **VII. Questions portées à l'attention du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable**

114. Les États membres et autres parties prenantes sont invités à examiner le présent document afin de:

a) Faire part des points de vue nationaux concernant les questions soulevées et les meilleures pratiques permettant de surmonter les problèmes évoqués;

b) Débattre des possibilités de coopération régionale à l'appui des actions menées à l'échelle nationale pour éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité de tous.